

# NON à l'AUSTERITE dans les ECOLES !

Le Député-Maire UMP de notre ville, Jean Leonetti veut faire payer aux enfants de notre commune la politique d'austérité du gouvernement socialiste.

En effet, le gouvernement continue les diminutions de dotation de l'Etat aux communes mais la Ville d'Antibes dispose de capacités financières suffisantes pour répondre aux besoins des enfants des écoles publiques de notre ville. **Depuis des années, les budgets de la ville sont excédentaires et des recettes supplémentaires sont possibles comme l'augmentation de la taxe de séjour dans les grands hôtels ou la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Dans le même temps, les subventions au basket professionnel, elles, ne sont pas en baisse !**

Le Député-Maire ne peut pas utiliser son opposition à la réforme des rythmes scolaires et l'échec de son recours auprès des instances de l'Education Nationale pour diminuer les financements des activités scolaires. **Ce choix politique est lamentable et particulièrement injuste pour les enfants.**

La réforme des rythmes scolaires est contestable dans son financement qui repose avant tout sur les budgets des communes et plus celui de l'Etat. L'obligation de l'appliquer doit être respectée à Antibes comme ailleurs et permettre une égalité d'accès aux activités périscolaires dignes de ce nom.

Les suppressions des aides de transport pour les sorties scolaires ou pour les activités sportives, la suppression des aides financières pour les projets éducatifs de type « classe verte » ou « classe informatique », la suppression de la dotation de Noël pour les enfants sont intolérables tout comme laisser 30 enfants de maternelle avec des ATSEM.

**Lors du débat d'orientation budgétaire, comptez sur le groupe Front de Gauche pour demander une politique éducative ambitieuse et un vrai travail de concertation avec enseignants, parents d'élèves et élus pour obtenir un vrai plan éducatif local qui corresponde aux besoins des enfants et aux capacités financières et associatives existantes à Antibes Juan-les-Pins.**

**L'éducation n'est pas un coût mais un investissement indispensable et un droit pour tous les enfants !**



PCF – Section de la CASA  
10 avenue Pasteur 06600 ANTIBES Tel : 04.93.34.89.46  
[antibespfcasa@gmail.com](mailto:antibespfcasa@gmail.com)

**Cécile Dumas, conseillère municipale Front de Gauche, a écrit début décembre au député – maire d'Antibes pour qu'il inscrive à l'ordre du jour du Conseil municipal du 19 décembre, un bilan du trimestre d'application des rythmes scolaires. En date du 12 décembre, il lui répond qu'un bilan complet sera présenté lors de la première séance de 2015.**